

## DOSSIER

# Les centres de loisirs

### ZOOM

Fête de la musique  
et Fête des mères

P. 2 de Couv.

## Fête de la musique

Mardi 21 juin, la musique est à la fête à La Bresse.

Dès 19h, une scène ouverte à tous les talents est proposée devant la Maison de La Bresse. Vous tous qui souhaitez vous exprimer avec votre voix ou vos instruments, quel que soit votre niveau, votre âge ou votre style, vous êtes les bienvenus. Merci de vous inscrire en mairie (service communication) avant le 17 juin.

À 20h30, place aux professionnels sur la Place du Champstel avec en première partie **Fred'W**, un groupe lorrain de chanson française dont les compositions passent d'un style « Brassens » à des sonorités « Springsteen ».

Les **Teacup Monster**, groupe alsacien qui tourne dans toute la France, termineront la soirée avec un rock pêchu et mélodique.



## 25<sup>e</sup> Festival de sculpture Camille Claudel



Après cette édition spéciale pour les 25 ans du festival, les organisateurs souhaitent avoir votre opinion sur ce festival. Emplacement, information, animation, accueil... pour tout nous dire, un sondage est mis en place à la mairie, à la Maison de La Bresse, sur le site labresse.fr et sur les pages facebook du festival et de la Maison de La Bresse. Merci d'avance de votre participation.



## Fête des mères et de la famille

En raison de la coupe du monde VTT, la cérémonie de la fête des mères et de la famille a été reportée d'une semaine et se déroulera le samedi 4 juin à 11 h, au Salon d'honneur de la mairie.

La municipalité souhaite associer à cette journée toutes les familles ayant eu une naissance dans l'année qui précède, soit depuis le 30 mai 2015. Les familles qui n'auraient pas reçu d'invitation sont invitées à se faire connaître en Mairie (service population).



Chers Bressautes et Bressauds

À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes à mi-chemin entre les deux manifestations phares du printemps, organisées à La Bresse :

**Le festival de sculpture** : une 25<sup>e</sup> édition qui a connu un très grand succès, de par la qualité habituelle des sculpteurs qui ont œuvré, mais également grâce à une météo très favorable (notamment la deuxième semaine), et grâce au site. En effet, suite aux travaux

engagés à la piscine, il avait été décidé que nos sculpteurs s'installeraient sur la place du Champstel, emplacement apprécié par le plus grand nombre.

Pendant cette semaine de festival, en partenariat avec Vosges Télévision, quatre émissions de télé ont été enregistrées, mettant en valeur La Bresse, et le quotidien de ses habitants. Des animations variées, des artistes de renom, de nombreux bénévoles, un comité d'organisation toujours aussi motivé, bref, une grande édition, et un grand merci à tous.

**La manche de coupe du monde de VTT** : l'évènement devrait drainer à La Bresse des milliers de spectateurs. Là également les bénévoles s'affairent, coordonnés par les responsables de La Bresse Événements, les membres du Club Vosgien peaufinent les moindres détails du parcours, chacun connaît son poste : sécurité, secours, matériel, parkings, travaux, zones public, secrétariat, chronométrage, développement durable, etc., une organisation qui doit être sans faille. Et pour que cette fête soit magnifique et complète, il faut souhaiter que le temps soit lui aussi de la partie.

Merci encore à toutes les personnes qui se sont investies dans ces deux évènements populaires, mais également culturel et sportif, et qui prouvent, s'il en est besoin, l'unité de toutes et de tous pour faire rayonner notre commune.

Le dossier de cette édition consacré aux jeunes et très jeunes Bressauds devrait répondre aux parents qui ont un besoin de garde des enfants pendant les vacances d'été qui approchent à grands pas.

Bonne lecture à toutes et à tous  
Hubert Arnould, Maire de La Bresse

## SOMMAIRE

ZOOM	2 <sup>e</sup> de Couv.
EDITORIAL	P.01
CONSEIL MUNICIPAL	P.02-05
ACTUALITÉS	P.06-08
DOSSIER	P.09-14
Les centres de loisirs	
TRIBUNE	P.15
MLC	P.16-17
CINEMA	P.17
DANS LE RÉTRO	P.18-20
INFOS PRATIQUES	P.21
AGENDA	4 <sup>e</sup> de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

## LABRESSE INFOS - N° 334

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL  
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Juin 2016

Directrice de la publication :  
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :  
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,  
associations diverses et S. Girodon.

Tirage : 2600 exemplaires

# CONSEIL MUNICIPAL

## EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2016

Compte-rendu intégral consultable en mairie et sur le site internet [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr) (rubrique ressources utiles)

### Mise au point de Monsieur le Maire :

Suite au Conseil Municipal du 29 mars, je voudrais faire des observations, une déclaration et une mise au point officielle :

Nous sommes maintenant en poste depuis deux ans, le budget de la première année avait été préparé et engagé par la précédente Municipalité. Tout ce qui avait été prévu par les services et les gros chantiers de l'époque ont été assumés et réalisés sans souscrire d'emprunt : agrandissement de l'Office de Tourisme, réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Maison de Retraite, lotissement les Balcons de la Rigue, pour ne citer que les plus importants. Les derniers travaux à la Maison de La Bresse ont également été réalisés et l'ardoise finale définitive se monte à + 3 600 000 € pour cet investissement.

Depuis notre prise de fonction, nous avons eu à subir les baisses de dotation de l'État sans précédent, notamment entre 2014 et 2015, environ -200 000 € et la prévision pour 2016 par rapport à 2015 est encore de cet ordre-là. Comme indiqué lors de la séance consacrée au débat d'orientations budgétaires, il faut rappeler également qu'outre la baisse des dotations de l'État (fruit de la politique du gouvernement actuel), le budget communal a dû supporter les conséquences d'un certain nombre de charges que l'État lui a transférées. Je ne citerai pour exemple que l'aménagement des rythmes scolaires (dont beaucoup, y compris parmi les enseignants, continuent à s'interroger sur le bien-fondé) et l'instruction désormais payante des autorisations d'urbanisme assurées jusque-là gratuitement par les services de l'État.

Malgré cette baisse de recettes, nous avons prévu un budget d'investissement important, comprenant notamment les travaux de réhabilitation du complexe piscine/halle des congrès, pour un montant de 1 800 000 € (travaux de réhabilitation de la toiture, de l'isolation, du traitement de l'air, de l'étanchéité des bassins). À noter que les travaux de la couverture de la piscine étaient réclamés depuis plusieurs années par les services techniques : vous les aviez laissés de côté. Nous réalisons cet investissement, comme nous l'avons expliqué lors du DOB, mais vous n'avez peut-être pas bien entendu. Eu égard au niveau d'endettement faible, aux taux d'emprunt historiquement bas, à la durée de vie attendue des investissements, il nous a paru cohérent d'en faire porter la charge non seulement sur les contribuables actuels, mais également futurs, en choisissant de financer les travaux au complexe nautique des Proyes par un emprunt : c'est donc un choix murement réfléchi et assumé.

Concernant les frais de personnel, le groupe minoritaire nous a fait le reproche d'une augmentation importante, le gouvernement ayant annoncé la semaine précédant le vote du budget la valorisation du point d'indice de 0,6 % au 1/07/2016 après cinq ans de gel de cet indice. Une autre hausse de 0,6 % de l'indice est programmée au 1/01/2017. Là encore, ce n'est pas nous qui avons décidé.

Le reproche d'avoir engagé deux policiers a été expliqué : le policier actuel va être admis à la retraite dans quelques mois, même problématique pour l'ASVP. De plus, le policier a eu de nombreux

arrêts maladie courant du 2<sup>e</sup> semestre 2015 et l'ASVP n'a plus travaillé depuis le 25 septembre 2015 jusqu'à ce jour. Il fallait pouvoir compter sur quelqu'un pendant la saison hivernale en particulier. C'est une volonté politique totalement assumée de vouloir renforcer la sécurité et pas un dérapage des frais de personnel comme vous voudriez bien le laisser entendre. J'ajouterai que des communes de taille équivalente du Département, voire moindre, disposent de services de PM beaucoup plus étoffés que le nôtre avec souvent 4 à 5 policiers voire plus.

Nous estimons pour notre part que notre Commune de la Bresse, surclassée 10 à 20 000 habitants attendant une forte fréquentation et animation touristique, avec ses 6 000 ha, dont 3 000 de forêt, ses près de 200 km de voirie, voies communales et chemins forestiers, ses nombreux espaces naturels à surveiller, mérite un service de police municipale digne de ce nom : c'est justifié et nous l'assumons pleinement.

Autre reproche de la minorité, le salaire de l'actuel DGS. Comme il a été répondu en séance, vaut-il mieux avoir un DGS compétent, efficace, que l'on rémunère à sa juste valeur ou le précédent, peut-être moins payé, mais qui vient d'être condamné par le tribunal, pour des faits qui se sont passés pendant ses fonctions de DGS à La Bresse, à six mois de prison avec sursis pour escroquerie, faux et usage de faux et qui avait laissé de côté certains dossiers notamment ceux des DSP : la Chambre Régionale des Comptes l'a relevé lors de son contrôle.

Au vu de l'héritage que vous nous avez laissé en la matière, auxquels on peut ajouter le contentieux avec un ancien agent et des nombreux cas difficiles auxquels nous nous trouvons confrontés aujourd'hui, dont par décence et discrétion, mais aussi égard et respect vis-à-vis des agents concernés, je ne donnerai pas le détail ; vous êtes donc bien mal placés pour nous donner des leçons en matière de gestion du personnel et de politique de recrutement !

Il en va en matière de personnel un peu comme en matière de commande publique : les moins-disants ne sont pas toujours les mieux-disants, loin s'en faut, ni les plus aptes à rendre la meilleure prestation ou le meilleur service à la collectivité et à la population.

Nous avons, en ce qui nous concerne, une haute conception du service public et des agents qui le servent, qui méritent mieux qu'une fonction publique au rabais ! Là aussi, c'est un choix politique que nous assumons.

Sans vouloir remonter trop loin en arrière, un rapide coup d'œil rétrospectif sur l'évolution des dépenses de fonctionnement du budget principal montre par ailleurs qu'elles ont augmenté de 2012 à 2013 de +7,81 % : c'est vous qui étiez alors aux commandes.

De même qu'il fut un temps (1994) où sous la précédente Municipalité, la commune de la Bresse a rémunéré un Secrétaire Général et un Secrétaire Général Adjoint : vous avez la mémoire courte.

C'est vraiment une mauvaise remarque infondée des conseillers minoritaires.

Également, on peut voir quasiment toutes les semaines dans la « gazette » des offres d'emploi proposées par des Communes de 4 000/5 000 habitants pour des DGS adjoints que nous n'avons pas.

Présenter le niveau de salaire du DGS, en sa présence et en public, comme seule cause au remède à l'augmentation des charges générales comme vous l'avez fait est en outre inconvenant : cela frise l'attaque personnelle et je tiens à rappeler ici, pour ceux et celles qui ne l'auraient pas encore compris, que la rémunération servie au DGS est, comme pour tout fonctionnaire territorial, encadrée par les textes ; elle découle de son grade, de ses responsabilités, de sa manière de servir et aussi de son ancienneté. Il n'y a donc aucun abus, ni passe-droit, et notre

## Marchés publics

### Attribution de marchés.

Dans le cadre des travaux ci-dessous, des consultations de marché à procédure adaptée ont été lancées. La commission des achats s'est réunie les 29 avril et 9 mai derniers afin de proposer des décisions d'attribution aux membres du conseil municipal qui les ont validées :

#### Création Aire de Camping-cars et réfection Route des Planches

Ce marché comporte deux lots : lot n°1 voirie et réseaux divers attribué à l'Ent. Molinari pour un montant HT de 245 205 € soit 294 246 € TTC ; lot n°2 équipements divers et électricité basse tension, attribué à Aires Services sarl, pour un montant HT de 37 570 € soit 45 084 € TTC. Montant total du marché : 282 775 € HT soit 339 330 € TTC.

#### Travaux d'amélioration de la route de Niachamp

Ces travaux comprennent le renforcement et l'élargissement de la voirie, le prolongement du réseau d'éclairage public et l'enfouissement des réseaux électrique basse tension et téléphonique.

Montant total : 328 997,60 € HT soit 394 797,12 € TTC, attribué à l'Ent. Molinari/Trb.

### Demandes de subventions concernant :

#### Travaux eau potable secteur de Bellevue

Dans le cadre des différentes préconisations de l'étude diagnostique du réseau d'eau potable réalisée en 2014, la Commune de La Bresse souhaite entreprendre des travaux de modernisation et d'extension de certains tronçons de son réseau d'eau potable.

Il convient ainsi de rénover le réseau d'eau potable sur le secteur de Bellevue par le remplacement des canalisations d'eau potable avec reprise des branchements existants. Ces travaux concerneront les rues des Champions, des Roches-Beuty et de Bellevue. L'estimation globale des travaux s'élève à 314 387,50 € HT soit 377 265 € TTC.

Ces travaux sont programmés sur une période de trois ans et ont pour objectif d'assurer l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement et des rendements du réseau d'eau potable.

Ils peuvent faire l'objet d'aides financières et des subventions ont donc

DGS actuel Monsieur Cuny, n'a bénéficié d'aucune augmentation de sa rémunération par rapport à celle dont il bénéficiait à Vittel lorsqu'il a été recruté par la commune de la Bresse ; il faut que les choses soient clairement dites.

En outre, si du fait de son ancienneté et de son grade notamment, le coût de sa rémunération par la commune est légèrement supérieur à celui de son prédécesseur (mais pas autant que vous le laissez croire) et largement justifié à nos yeux, en ayant fait le choix de le recruter nous n'obérons pas à long terme les finances de la commune, puisqu'à la fin de ce mandat, il pourra faire valoir ses droits à la retraite.

Je voulais faire cette mise au point officielle, car les reproches formulés au cours de la séance du 29 mars étaient vraiment injustifiés.

été sollicitées auprès :

- De l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM, à hauteur de 35 % maximum du montant HT des travaux éligibles
- Du Département des Vosges (à hauteur de 8 % du montant HT des travaux éligibles)

#### Travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux 2016/2017

Par délibération du 29 mars 2016, le Conseil Municipal a adopté « l'Agenda d'Accessibilité programmée » de la commune de La Bresse, en tant que propriétaire d'Établissements Recevant du Public et d'Installations Ouvertes au Public ; un échancier sur 6 ans a été entériné par la Préfecture pour la mise en accessibilité.

Pour 2016 et 2017, il est donc prévu de réaliser divers travaux de mise aux normes, au groupe scolaire du Centre, au complexe nautique des Proyes, à « l'ancienne MLC », dans les différents chalets forestiers, à la crèche « Les p'tits amis de Oui-Oui », à l'ancienne école du Neuf-Pré, au camping du Haut des Bluches... Sur ces deux années, le montant des travaux est estimé à 262 815,50 € HT soit 315 378,60 € TTC.

Une subvention au titre du fonds de soutien à l'investissement local a été sollicitée auprès des services de l'État, à hauteur de 40 % du montant HT des travaux.

#### Transformation de la console de l'orgue de l'Église Saint-Laurent

En 2007, l'orgue de l'Église St-Laurent a fait l'objet d'une remise en état complète, notamment au niveau des tuyaux et de la console.

Aujourd'hui, il devient nécessaire de remplacer cette console datant de 1953, qui est devenue vétuste et ne permet pas de profiter de toutes les combinaisons possibles des tuyaux de l'instrument, notamment à l'occasion de concert. Elle se compose d'un clavier de pédales, de deux claviers manuels et d'un système de transmission mécanique et électrique. Le coût des travaux est estimé à 81 997,21 € TTC.

Lors de la séance du conseil municipal du 29 mars dernier, une subvention a déjà été sollicitée auprès du Conseil Départemental des Vosges.

# CONSEIL MUNICIPAL

Afin d'obtenir un maximum de financement sur ce projet, une aide exceptionnelle, auprès du sénateur Daniel Gremillet, au titre de « la réserve parlementaire », est également sollicitée.

De plus, le Conseil Municipal a décidé de lancer une souscription populaire via la Fondation du patrimoine.

## Conventions avec :

### L'OGEC - participation aux frais de fonctionnement de l'École privée Saint-Laurent

Un contrat d'association a été conclu entre l'État et l'École privée Saint-Laurent en 1966. En application de ce contrat, la commune de La Bresse a l'obligation de participer à la charge des dépenses de fonctionnement de cette école pour les élèves domiciliés à La Bresse. Cette obligation de participation doit en outre respecter le principe de parité, qui impose que les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat d'association soient prises en charge dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes de l'enseignement public.

## Urbanisme - Patrimoine

### Avenant au bail emphytéotique avec Bol d'Air

La société Bol d'Air bénéficie d'un bail emphytéotique pour ses activités situées sur terrain communal, signé le 14 décembre 1999 pour une durée de 30 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2000. Ce bail a fait l'objet d'un avenant n°1 signé le 26 juillet 2007 pour acter la mise à disposition complémentaire du terrain nécessaire à l'implantation de l'activité « Fantastivable ».

Aujourd'hui un nouveau projet d'activité de la Société « Le Bol d'Air Line » nécessite une extension de l'emprise derrière le parc aventure actuel. À cette occasion, il est proposé d'autoriser une évolution du bail emphytéotique, afin d'intégrer cette nouvelle extension de surface située sur la parcelle B21 partie pour environ 4000 m<sup>2</sup>. Cette surface doit être confirmée par un relevé de géomètre et sera ajoutée au bail actuel par un avenant n°2. Les frais engendrés (géomètre, notaire) seraient entièrement à la charge de la société Bol d'Air.

Dans l'attente de la formalisation de cet avenant qui sera soumis en son temps au Conseil Municipal, le principe de l'évolution du bail actuel pour intégrer les surfaces nécessaires à la nouvelle activité de la société Bol d'Air a été approuvé par les membres du Conseil dans sa séance du 9 mai 2016.

### Régularisation emprise foncière

#### Échange de terrains avec la SCI du Chajoux

Lors de différents travaux, la propriété de la Sci du Chajoux a été impactée.

Afin de régulariser les emprises et de respecter les engagements pris par la précédente municipalité, le Conseil Municipal, le 9 mai dernier, a validé un échange dans les termes suivants :

Actuellement, elles sont fixées par une convention passée entre la Commune de La Bresse et l'OGEC des écoles catholiques de La Bresse, signée le 2 juin 2010 pour une durée de 5 ans.

Il convenait donc de renouveler cette convention ; après examen par le Bureau Municipal et la commission des affaires scolaires, cette nouvelle convention mise à jour a été approuvée par les membres du Conseil Municipal.

### Le S.D.I.S (Service départemental d'incendie et de secours)

Les membres du Conseil Municipal ont reconduit la convention avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, portant sur les modalités d'autorisations d'absence pendant le temps de travail des agents communaux sapeurs-pompiers volontaires, actuellement au nombre de 4, (dont 2 relevant des Services techniques municipaux et 2 de la Régie municipale d'électricité).

Ces autorisations peuvent porter sur des missions opérationnelles et sur des actions de formation. Les autorisations d'absences pour les motifs précités seront accordées, comme précédemment, sous réserve de nécessités de fonctionnement du service public.

### ■ Cession par la Commune de La Bresse :

Lot n°9 du lotissement « les Balcons de la Rigue » pour 1 085 m<sup>2</sup> dont 131 m<sup>2</sup> de zone humide

Ce lot aura à supporter le passage d'une canalisation assainissement sur l'angle Nord de la parcelle. Le pétitionnaire aura la charge de la conservation de la zone humide conformément à la réglementation.

### ■ Cession par la SCI du Chajoux :

Parcelles AW 662 et AW 665 (lieu-dit Pré Grandjean, pour 1926 m<sup>2</sup>), AE 142 (rue du Hohneck) pour 443 m<sup>2</sup>, AE 493 (route du Lac des Corbeaux) pour 65 m<sup>2</sup>, et Pont Vigrimé (route de Lispach).

### Évolution des modalités d'attribution de la prime d'accession à la propriété

La Commune de La Bresse attribue une prime d'accession à la propriété aux acquéreurs de résidence principale sur la Commune, dont les modalités actuelles ont été définies par délibération n° 56/2012 du 26/03/2012.

La Commune souhaite poursuivre cette aide aux acquéreurs de résidence principale, mais cependant, au regard des informations nécessaires à son suivi actuel, souhaite en simplifier les modalités d'attribution. Après avis favorable du Bureau Municipal, de la commission Urbanisme, les membres du Conseil Municipal ont adopté les nouvelles modalités suivantes, applicables aux demandes réceptionnées à compter de la date du conseil municipal du 9 mai 2016 :

■ Immeubles et opérations concernés : Acquisition logement existant (ou maison existante). Transformation d'un local ancien en logement (avec déclaration fiscale en logement neuf et résidence principale) (non concernées : les extensions de résidence principale par transformation d'un local), . Construction d'un logement neuf avec permis de construire.

■ Conditions de Résidence principale : Acquisition/transformation/construction pour en faire sa résidence principale sur La Bresse. Le demandeur doit s'engager lors de sa demande à y résider, lui-même, à titre de résidence principale, pendant une durée de six ans. La collectivité peut, sur simple demande, solliciter un justificatif durant le délai de 6 ans.

■ Personne physique : Seule une personne physique peut faire la demande de la prime. Une personne ne peut bénéficier de plusieurs primes.

■ Être Primo-accédant sur la Commune : Est considéré comme primo-accédant sur la Commune, celui qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale sur La Bresse au cours des deux années précédant la demande. (selon déclaration du demandeur et contrôle par tous moyens)

■ Conditions de revenus : Le revenu à prendre en compte est le revenu fiscal de référence : année n-2 sur la déclaration de l'impôt sur le revenu. Somme des revenus fiscaux de l'ensemble des personnes destinées à occuper le logement.

■ Plafond d'attribution : Le plafond est déterminé avec l'application du barème du PTZ (Prêt à Taux Zéro) de l'année d'attribution. Référence : service public.fr /tableau des seuils /Zone C (tout le territoire sauf Paris, Île-de-France).

Les foyers bénéficiant d'un revenu supérieur ne peuvent prétendre à l'attribution de la prime.

### ■ Montant de l'aide communale :

- Prime achat logement existant : 2000 €
- Prime pour construction neuve suite à PC : 3500 €

### ■ Mode d'attribution : Versement unique

■ Demande : La demande doit être déposée par le pétitionnaire avec son engagement de résidence principale. Le versement n'est pas systématique. Cette demande doit être faite dans les délais suivants :

- Acquisition : 1 an après acquisition (date de l'acte)
- Rénovation local : un an après acquisition et/ou dans l'année de la déclaration fiscale de logement nouveau.
- Permis de construire : au maximum 3 ans après la date de délivrance du PC et dans l'année qui suit la Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC).

### ■ Durée engagement : 6 ans en résidence principale

■ Remboursement : Vente résidence principale avant l'expiration du délai de 6 ans après l'attribution  
Remboursement prime diminuée de 1/6<sup>e</sup> par année de détention sur simple demande de la Commune dès lors que l'occupation en résidence principale par le titulaire n'est plus effective.

■ Contrôle : La collectivité peut solliciter le justificatif de résidence principale en cas de doute ou utiliser tous moyens à sa disposition pour prendre connaissance du statut de résidence principale.

■ Situations particulières : seront examinées au cas par cas.

## Divers

### Modification commissions, membres consultatifs :

Les membres du conseil municipal ont entériné les deux modifications suivantes :

M. Jean-Pierre Duthion, dorénavant membre du conseil municipal, sera remplacé par Mme Marie-Claire Mougel, en tant que membre consultatif de la commission embellissement

Suite à sa demande, le Président du Groupement des Agriculteurs, M Jean-Yves Poirot, intègre, à titre consultatif, la commission Terrains.

### Avancement de quelques dossiers de la CCHMO :

Suite à la loi Notre, parue en juillet 2015, une nouvelle intercommunalité devrait voir le jour, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, fusionnant les C.C de la Haute Moselotte, de Terre de Granite et de Gérardmer Monts et Vallées, soit un regroupement de 22 communes.

Cette nouvelle structure se verra attribuer des compétences obligatoires, comme celle de la promotion du tourisme, mais également des compétences optionnelles. Actuellement nos trois « comcom » ne fonctionnent pas de la même façon. C'est donc un travail très important, d'abord de remise à plat des attributions de chacune, puis de choix des compétences finales de cette nouvelle communauté de communes. Le tout doit se faire sans perdre de vue, au final, une mise à jour de la fiscalité sans trop de conséquences pour tous les habitants. Toutes les communes sont donc concernées et devront, dans un

premier temps, mettre en œuvre une nouvelle gouvernance et choisir le site de la nouvelle « comcom », sans hégémonie et sans suprématie.

Quelques précisions sur la compétence tourisme, qui pose actuellement beaucoup de questions.

La loi Notre indiquant « promotion du tourisme et création office du tourisme », la nouvelle intercommunalité devrait donc créer son propre office du tourisme intercommunal et des points d'Information tourisme devraient couvrir le nouveau territoire.

Mais, suite à la demande des membres de l'ANEM (l'Association nationale des Élus de la Montagne) et de l'ANMSM (Association nationale des Maires de Stations de Montagnes), associations dont fait partie depuis toujours le Maire de La Bresse, une évolution de cette Loi Notre pourrait donner la possibilité de maintenir des offices de tourisme communaux de plein exercice dans les stations classées, ce qui serait le cas de La Bresse (Gérardmer et Terre de Granite ayant actuellement des offices intercommunaux ne seraient pas concernés par cette évolution potentielle de la Loi Notre).

En tout état de cause, à ce jour, aucune décision n'a été prise. Tout sera fait pour que le Tourisme à La Bresse et toute l'économie qui en découle ne soient pas lésés, soient respectés et bien pris en compte. C'est très important pour les élus que nous sommes et nous ne manquerons pas de vous communiquer toutes les avancées de ce dossier.

# ACTUALITES

## Respectons nos forêts !



Chacun d'entre nous doit contribuer à maintenir la forêt propre, mais également les bords de route, les principaux parkings en forêt et certains sites très fréquentés. Des poubelles sont installées et prévues à cet effet, nos déchets, quels qu'ils soient, n'ont rien à faire dans la nature. Le dépôt d'ordures en forêt (constaté plusieurs fois ces derniers mois à différents endroits) est d'ailleurs sanctionné par la loi. Si le container est plein, remportez vos déchets et utilisez la poubelle de votre domicile.

## Le Club Vosgien balise

Pour répondre aux préoccupations des scieries dont les outils sont endommagés par la présence de clous lors du sciage des grumes, et pour harmoniser les signes des activités de loisirs, chacune ayant son identité et son balisage spécifique, une rénovation des balisages est envisagée.

L'implantation de piquets sera désormais privilégiée : les signes distinctifs des activités y seront fixés dans un ordre clairement défini : les raquettes, le Club Vosgien, puis les autres (GR, trail, VTT, chevaux...)

Dans les passages étroits et passages de grumiers, un liteau sera cloué sur un arbre avec des pointes en aluminium, et les signes vissés sur le liteau.

Ce travail nécessite de parcourir tous les sentiers, repérer l'emplacement des supports et le choix de ceux-ci, de recenser le nombre des signes à regrouper et revenir par la suite faire les travaux.



## La Bressaude section tennis

Samedi 11 juin de 9h à 13h, la section tennis de La Bressaude propose une initiation conviviale ouverte à tous, adultes comme enfants, au court de tennis de la Vertbruche (Halle des congrès si mauvais temps).

Pour les plus de 15 ans et les adultes n'ayant jamais pris de licence, la Fédération Française propose une licence découverte de 3 mois du 15 juin au 15 septembre, au tarif de 10€ (comprenant la licence et tous ses avantages, ainsi que l'adhésion à La Bressaude/Section Tennis).



La section propose également aux adultes des cours d'initiation d'une heure, en partenariat avec la Ligue de Lorraine de Tennis. Dix séances seront proposées.

Information et inscription : [Stanislas Colin tennisclublabresse@gmail.com](mailto:Stanislas Colin tennisclublabresse@gmail.com)  
Tél. : 06 21 52 62 08  
ou page Facebook : [Tennis Club La Bresse](#)

## Réunions de quartiers

Comme annoncé dans le bulletin du mois de mai, l'équipe municipale viendra à la rencontre des habitants lors de réunions de quartiers, les :

- 8 juin, 20h : Camping du Haut des Bluches (salle du restaurant)
- 15 juin, 20h : Espace Gervais Poirot
- 22 juin, 20h : Centre Culturel et Social (CCS)

## La boulangerie Bressaude récompensée

Suite à sa participation au concours départemental du « meilleur pâté lorrain », toute l'équipe est fière d'avoir été primée par la Confrérie du Pâté Lorrain et partage cette récompense avec son aimable clientèle.

La Boulangerie Bressaude  
Place du Champstel - La Bresse  
Tél. : 03 29 25 40 60  
Ouvert 7/7 de 6h 30 à 19h



## Spectacle et kermesse à l'école maternelle « La Tourterelle »

L'école maternelle La Tourterelle organisera une fête de fin d'année, samedi 11 juin à partir de 14h15. Les élèves y présenteront leur spectacle et ceux du primaire qui participent aux NAP y exposeront quelques-unes de leurs réalisations. L'après-midi se poursuivra avec la traditionnelle kermesse qui aura pour thème : *Les Pirates*.



## Inscriptions au Saint-Laurent

Madame Cochenet, directrice du collège et Madame Didierlaurent, directrice de l'école, se tiennent à votre disposition pour l'inscription de votre enfant pour la rentrée 2016. Elles se feront une joie de vous faire visiter les locaux, de vous présenter l'équipe qui accompagnera vos enfants et de vous parler des différents projets proposés. Une journée d'immersion est possible avant une intégration en douceur en septembre prochain.

Renseignements et prise de rendez-vous au 03 29 25 41 61

## Vers la finale du Meilleur Apprenti de France

Inscrit au concours du Meilleur Apprenti de France, dans la spécialité « cuisine froide », le Bressaud Simon Girodon a fini premier et médaille d'or de la sélection régionale. En apprentissage au restaurant « la Table d'Angèle » depuis deux ans, il est ainsi sélectionné pour la finale qui se déroulera dans les cuisines du Sénat cet automne. S'il réussit l'exploit d'être à nouveau médaillé d'or, il sera nommé « Meilleur Apprenti de France », sésame qui lui ouvrira les portes de restaurants prestigieux.



**Golf Indoor**  
des Hautes-Vosges  
Golf et mini-Golf

Simulateur de Golf haute définition  
Mini-Golf 9 trous  
Bar le « Club House »  
TV chaîne de golf  
Soirée à thème

ANNIVERSAIRES ENFANTS  
ANIMATIONS ET SOIRÉES À THÈMES

13, Rue des proyes  
88250 LA BRESSE  
[www.gidhv.fr](http://www.gidhv.fr)  
Tél : 06 73 33 31 35

Individuels,  
Familles,  
Anniversaires,  
écoles, colonies,  
CE, séminaires,  
Groupes

**La P'tite Brasserie**

03-29-25-43-29

Fermeture le mardi soir, mercredi et samedi midi

la p'tite brasserie la bresse

Place du Champstel 5 rue de l'église  
Info@bresse-hoteldelaposte.com 88250 LA BRESSE

**BUREAU MONTAGNE DES HAUTES VOSGES**

J'AI ME LA MONTAGNE AVEC LES ACCOMPAGNEURS EN MONTAGNE

BALADES & RANDONNÉES  
TIR À L'ARC  
BALADES À VTT ÉLECTRIQUE

FAMILLES,  
GROUPES

DEMI-JOURNÉE,  
JOURNÉE,  
WEEK-END...

[www.bmhv.com](http://www.bmhv.com)  
13 Rue des Proyes - 88250 La Bresse  
Tél. +33 (0)6 85 07 13 06 - contact@bmhv.com

**la Centrale Foncière**  
VENDRE - ACHETER - LOUER

"L'immobilier depuis 1988"

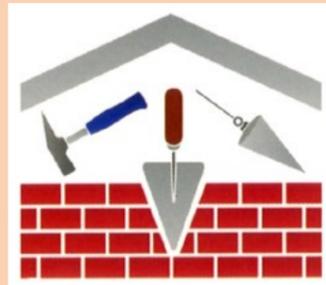
L'immobilier des Hautes Vosges  
TÉL : 03 29 25 67 25  
mail : [contact@lacentralefonciere.com](mailto:contact@lacentralefonciere.com)

## ACTUALITES

### Nouveau chez les commerçants

#### Stéphane Didierlaurent

Adjoint au chef des pistes (pisteur/secouriste) l'hiver dans une station alpine et après plusieurs années de travail dans la maçonnerie l'été, Stéphane Didierlaurent vous propose ses services pour tous travaux de maçonnerie de mai à novembre.



#### Maçonnerie générale

Tél. : 06 88 51 23 04  
88250 La Bresse

#### Dépôt de cordonnerie

##### à la Boutique Antoine Ralb

6 Place du Champstel  
Tél. : 03 29 25 40 51

En collaboration avec la Cordonnerie Centrale de Remiremont (24 ans d'expérience)

### Travaux 2016

Avec les beaux jours, de nombreux secteurs de notre commune vont subir une rénovation plus ou moins importante.

Ci-dessous un récapitulatif de ceux-ci, avec date prévisionnelle de début de travaux, durée et perturbations prévisibles pour les habitants.

Lieux des Travaux	Intitulé des Travaux	Consistance des Travaux	Date de démarrage prévisionnelle	Durée prévisionnelle des travaux	Mesures de circulation
Grand Rue	Travaux d'aménagement	Réseaux d'eau potable Réseaux d'eaux pluviales Aménagement de piste cyclable et cheminement piétons coté rivière Réfection du revêtement par le département	Mi juin	4 mois	Circulation alternée Grand Rue
Route des Planches aire de camping car	Aménagement route des Planches et aires de camping car	Création d'un cheminement piétons, amélioration du réseau d'éclairage, réfection du revêtement de la route des Planches. Création d'aires et aménagements pour camping car	Mi mai	2 mois	Circulation alternée et barrée provisoirement
Route de Niachamp	Amélioration de la Route de Niachamp	Poursuite de l'enfouissement des réseaux secs (Aval route de Niachamp). Calibrage de la route à 5,5 mètres Amélioration et remplacement ponctuel du réseau d'eaux pluviales. Reprise de la structure Réfection de la bande de roulement	Début juin	3 mois	Circulation alternée ou en sens unique
Rues de Bellevue, des Champions, des Roches Beuty et rampe de Bellevue	Aménagement rampe de Bellevue, rue de Bellevue	Remplacement réseau d'eau potable Amélioration et remplacement ponctuel de réseau d'eaux pluviales Enfouissement des réseaux secs Reprise de la structure Réfection de la bande de roulement et des trottoirs	Mi juin	4 ans 1 <sup>re</sup> phase : 4 mois	
Les Champis	Enrochement	Remplacement d'un mur en enrochement le long d'un cours d'eau	Début juin	1 mois	Route barrée Déviation
La Ténine	Travaux de rénovation du stade de biathlon de la Ténine	Création de la piste de Biathlon Mise en place de parois pare balles et mur de récupération des balles Réaménagement du pas de tir Remplacement de la ciblerie	Début Mai	5 mois	
Route de Cornimont	Création d'un réseau BT souterrain route de Cornimont (au niveau du pont de la Plaine)	Création d'un réseau BT Mise en place de la fibre en parallèle	Mi Mai	1,5 mois	Circulation alternée
La Bresse	Monogravillonnage 2016	Mise en place d'une couche de liant et d'une couche de gravillons sur les voies communales	Mi mai	0,5 mois	
La Bresse	Reprofilage aux enrobés 2016	Mise en place d'enrobés sur les voies communales	Début juin	0,5 mois	

## Les centres de loisirs



“ Au travers de ce dossier, vous allez découvrir comment les différentes structures se sont diversifiées et adaptées afin de répondre aux attentes et aux besoins des familles.

Certaines demandes ne sont pas couvertes (périodes de Noël et début août), nous en sommes conscients, et nous recherchons des solutions pour les satisfaire à l'avenir.

Faites passer un bon été à vos enfants en les inscrivant aux accueils de loisirs de La Bresse !

Alexandrine Ducret,  
Adjointe aux associations ”

Boutique Atelier **Illico Perso**  
« LA BRESSE sous le Soleil »  
Tee-shirts, Casquettes, Sacs personnalisés  
à offrir...ou à s'offrir...en juin  
10 commandés / 1 offert  
Sur présentation de ce bon

illicoperso@free.fr www.illico-perso.fr  
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

3 rue de l'église  
88250 La Bresse  
FABRICATION ARTISANALE  
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

CHOCOLATS FRANÇAIS  
Diot  
Maître  
Chocolatier  
FABRICATION MAISON

Tél. : 03 29 23 95 49  
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

# LE DOSSIER

*Les vacances scolaires approchent et nombre de parents, qui n'auront pas deux mois de congés, se demandent comment occuper au mieux leurs enfants. Les « accueils de loisirs », autrefois nommés centres aérés, répondent à la fois au besoin des parents d'un mode de garde pertinent, et à celui des enfants d'activités éducatives collectives encadrées.*

*À La Bresse, en plus des crèches pour les plus jeunes (cf. bulletin de novembre 2015), deux structures proposent des centres de loisirs : la Ruche de l'Association Familiale (3-8 ans), et l'accueil de loisirs de la Maison des Loisirs et de la Culture (6-17 ans).*

*Pour mieux comprendre ce qui se passe dans ces accueils de loisirs, leurs responsables nous présentent le déroulement d'une journée et les activités de cet été.*

## La ruche

La Ruche ouvre ses portes du 6 au 29 juillet cette année, du lundi au vendredi (sauf la première semaine, qui commence mercredi 6 juillet).

Le premier grand changement de l'année concerne le lieu. En effet, des travaux à l'école maternelle La Tourterelle ont contraint l'Association Familiale à trouver un autre lieu d'accueil. En accord avec la ville, la Ruche se fera donc cette année dans l'ancienne MLC, future Maison des Associations, à côté du stade et du gymnase.

Les enfants arrivent à 8h30 et sont accueillis en douceur jusque 9h. Puis, ils se réunissent tous pour chanter avec enthousiasme la Souris verte, la P'tite Charlotte et quelques-unes de leurs chansons favorites apprises à l'école, accompagnées de mimes. Des danses sur les derniers hits de leurs stars préférées s'y entremêlent, pour un début de journée tonitruant !

À 10h, ils sont répartis en 3 groupes d'âges différents pour des activités plutôt créatives. Celles-ci sont en lien avec le thème de la semaine. Imaginons le thème des animaux : le groupe des plus petits, les 3-4 ans, modèlera des vers de terre en argile, réalisera des

poussins en laine, ou toute autre activité tactile autour des animaux. Les 5-6 ans inventeront par exemple une histoire à partir de mots suggérés par les animatrices tandis que les 7-8 ans, capables de s'investir dans des activités un peu plus longues, pourront chacun réaliser une partie d'un décor géant.

Après ce moment un peu plus studieux, il est temps de se dégourdir les jambes. Les enfants n'ont pas besoin des animateurs pour choisir leur jeu préféré : une partie de cache-cache, un loup, ou n'importe quel jeu sorti tout droit de leur imagination.

Il est 11h30 quand ils se rassemblent à nouveau pour reprendre leur souffle avec une histoire lue. Puis il n'y a plus qu'à s'habiller pour être prêts quand les parents viennent les chercher à midi.



## Carte d'identité

**Nom :** La Ruche  
**Structure :** Association Familiale de La Bresse  
**Président :** Pascal Perrin  
**Directrice :** Martine Poirot  
**Tranche d'âge accueillie :** 3-8 ans  
**Période d'ouverture :** mois de juillet  
**Lieu :** Future Maison des Associations  
**Fréquentation :** en moyenne 30 enfants  
**Taux d'encadrement :** 1 animateur pour 8 enfants  
**Inscriptions :** à la semaine

Grande nouveauté cette année : quelques enfants (dix maximum) peuvent rester le temps de midi et prendre leur repas à l'EHPAD La Clairie.

Le retour se fait pour 13h30. L'après-midi commence calmement : après un temps d'accueil, les plus jeunes vont se reposer. La sieste se fait dans les couchettes de l'école maternelle, attribuées nominativement pour la semaine, et chacun amène son sac de couchage et son oreiller.

Pendant ce temps, les plus grands restent au calme en écoutant une histoire, ou en jouant à un jeu de société.

À 15h, l'énergie des enfants reprend le dessus : c'est le temps d'activités plus sportives, par petits groupes pour des jeux collectifs, en extérieur si le temps le permet. Parfois, un grand jeu sur le thème de la semaine réunit l'ensemble des enfants : une chasse au trésor, un jeu de piste chez les commerçants...

L'après-midi se poursuit avec le temps du goûter, quelquefois festif quand l'un d'eux fête son anniversaire : dans ce cas, l'enfant reçoit un cadeau après avoir soufflé les bougies de son gâteau !

Enfin, des histoires sollicitant leur participation permettent un dernier moment en petits groupes, avant que les parents ne se présentent à 17h30. L'arrivée des parents est d'ailleurs un moment privilégié d'échange entre l'équipe d'animation et les familles : on prend le temps de discuter ! Et chaque semaine, des photos sont transmises aux parents qui le souhaitent.

Bien sûr, les journées ne se ressemblent pas toutes : une sortie est proposée chaque semaine (Fraispertuis, la Ferme Aventure...), des rencontres ont lieu avec la MLC, dont une journée cinéma.

Et puis il y a le spectacle... Souvent, dans les centres de loisirs, les enfants préparent un beau spectacle pour le dernier jour. Ils y passent deux semaines, ça devient ennuyeux, ça crée des tensions, et la moitié des enfants ne sont plus là le dernier jour. C'est pourquoi Martine Poirot, qui dirige la Ruche depuis 6 ans, a préféré changer son fusil d'épaule : désormais, un spectacle de clôture est offert aux enfants accompagnés de leurs petits frères et sœurs, le jeudi de la dernière semaine. Et tous les enfants du mois y sont invités. Pour cette année, ce sera une troupe d'artistes qui initieront les enfants aux arts du cirque, puis un spectacle avec Mikaël animation.

## Inscriptions à la Ruche

Rendez-vous salle du Champstel (derrière la mairie) :

- Vendredis 10 et 17 juin, de 17h à 18h30
- Samedi 25 juin, de 9h à 11h avec les pièces suivantes : attestation d'assurance, photocopies des vaccinations, numéro d'allocataire CAF, justificatif de quotient familial.



## D'où viennent les enfants de la Ruche ?

- De La Bresse (60 à 70%)
- Des environs : Gérardmer, Cornimont, parce que les parents travaillent à La Bresse
- De plus loin : Metz, Paris, Suisse... pour des enfants dont les grands-parents habitent à La Bresse.

# LE DOSSIER

## La MLC

À la MLC aussi, l'accueil loisirs commence mercredi 6 juillet. Comme à la Ruche, chaque semaine est thématique. Parmi les thèmes proposés cet été : Bouge ton corps, Attention ça tourne, Aventure-agents secrets, E=MLC...

De manière générale, la semaine s'articule autour de 3 journées d'activités en groupe (lundi à mercredi), d'une journée sortie (jeudi) et d'une journée d'activités tous ensemble, un rendez-vous convivial avec les parents le vendredi en fin d'après-midi.

La MLC se veut attentive tant aux besoins éducatifs des enfants qu'aux contraintes des parents. C'est pourquoi l'accueil est échelonné, de 7h45 à 9h, et même 7h15 si besoin (à signaler à l'inscription).

Ce temps d'accueil a lieu dans la ludothèque : les enfants ont donc un grand choix de jeux et d'occupations.

À 9h, les enfants choisissent et installent leurs activités : deux activités pour chacune des deux tranches d'âge leur sont proposées, une manuelle ou artistique et l'autre plus sportive. Par exemple, dans la semaine « Le P'tit Cuiot », un groupe ira chez le primeur chercher des fruits, puis préparera une salade de fruits qui sera dégustée au goûter, tandis qu'un autre groupe fera des jeux extérieurs et des parcours sur le thème des fruits et légumes. Vers 11h30, les enfants se retrouvent ensemble pour un nouveau temps de jeux de société et de petits bricolages, perles, dessins, ou pour construire une exposition pour la fin de semaine.

À midi, le repas peut être pris à la maison ou sur place. Dans ce cas, les enfants l'apportent le matin, il est conservé au frais et

### Carte d'identité

**Nom :** Vacances Accueil Loisirs

**Structure :** Maison des Loisirs et de la Culture

**Présidente :** Frédérique Aubert

**Directrice :** Audrey Mougel

**Tranche d'âge accueillie :** 6-17 ans

**Période d'ouverture :** toutes vacances scolaires sauf 2 premières semaines d'août et 1 semaine aux vacances de Noël

**Lieu :** Maison de La Bresse

**Fréquentation :** 70 enfants et ados

**Taux d'encadrement :** 1 animateur pour 10 enfants (variable selon les séjours ados)

**Inscriptions :** à la semaine

pourra être réchauffé.

Un nouveau temps d'accueil à la ludothèque est proposé de 13h15 à 14h, suivi d'un temps calme avec lecture, petites activités manuelles, relaxation... puis les activités de l'après-midi s'enchaînent selon la même organisation que le matin. Souvent, l'après-midi est l'occasion de sortir dans des structures extérieures : gymnase, piscine, accrobranche... On fait également beaucoup appel aux autres activités de la MLC comme le cinéma, le judo...

Régulièrement, les enfants sont embarqués dans de grandes aventures à grand renfort d'imaginaire, de décors et de déguisement : enquête policière, rallye photo, sortie au Pôle Nord...

À 16h30, l'heure du goûter n'échappe pas aux objectifs éducatifs de la MLC. L'huile de palme est bannie, les fruits (de saison) sont plutôt bio, et les circuits courts sont privilégiés : agriculteurs et commerçants locaux... et sont régulièrement confectionnés par les enfants.

Les parents peuvent ensuite rechercher leurs enfants de 17h à 18h15.

Les jours de sortie sont aussi très attendus : centre préhistorique de Darney, parc du Petit Prince, piscine de Munster, pêche... Et s'il reste de la place dans le bus, des enfants non inscrits à la semaine peuvent profiter du voyage !



### Programme :

**Du 6 au 8 juillet :** « Retour aux sources », activités autour du jeu extérieur, jardinage, bricolage, visites. Sortie à l'Ecoparc de Julienrupt

**Du 11 au 15 juillet :** « Arts, Odyssée légendaire », littérature, musique, danse, théâtre, cuisine, photographie, cinéma, dessin, peinture, sculpture, bande dessinée, arts martiaux. Avec l'artiste Vanina Krcek. Ciné plein air en soirée, et journée initiation Cirque

**Du 18 au 22 juillet, site MLC :** « P'tits cuiotots », ateliers cuisine, petit déjeuner, visite de cuisine, sensibilisation aux circuits courts, potager. Sortie piscine et visite d'une chocolaterie ou d'une biscuiterie

**Du 18 au 22 juillet, site du Neufpré :** « Voyage découverte, imaginaire », activités sur la découverte du monde et de la nature, petit reporter, bivouac (10 enfants). Sortie à la Ferme Aventure ou au Centre préhistorique de Darney

**Du 25 au 29 juillet, site MLC :** « Attention ça tourne », préparation d'un spectacle, création des décors. Sortie piscine et au parc du Petit Prince

**Du 25 au 29 juillet, site du Neufpré :** « E=MLC », activités scientifiques, orientation, fabrication de boussole, Bol d'air, bivouac (10 enfants). Sortie à la piscine de Munster

**Du 16 au 19 août :** « Aventure - agents secrets ». Sortie à Fraisvertuis City

**Du 22 au 26 août :** « Bouge ton corps », semaine sportive, judo, sortie piscine de Saint-Dié et Ludiboo

**Du 29 au 31 août :** « Détente et jeux », sortie pêche

Chaque semaine s'achève par une rencontre avec les parents : une exposition, un spectacle, une vidéo permettent de retracer le parcours thématique de la semaine, en toute convivialité.

Une soirée exceptionnelle est aussi programmée, avec un repas suivi du Ciné plein air.

La grande nouveauté cette année, c'est l'ouverture d'un deuxième site à l'ancienne école du Neufpré du 18 au 29 juillet. Un programme a été tout spécialement conçu pour les téméraires qui veulent plus d'activités sportives et de plein air : créations de cabanes, activités avec Bol d'Air Aventure, fabrication de boussoles, bivouac et astronomie.

Ce deuxième site permettra d'accueillir 20 enfants supplémentaires.

Une semaine spécialement dédiée aux arts est également prévue, avec plusieurs interventions d'artistes autour du thème « Odyssée légendaire ». Ce projet se poursuivra sur les petites vacances ultérieures.

### L'accueil loisirs de la MLC en chiffres

- 63 jours d'ouverture
- 270 enfants
- 30 litres de peinture
- 20 000 perles à repasser



### Le logo de la MLC

Pourquoi un lézard ? Il s'agit en fait d'un double jeu de mots :

- lézard/les arts, qui rappelle la vocation culturelle et artistique de l'association (sculpture, cinéma, céramique, etc.)
- et lézarder, qui évoque la partie loisirs de la MLC

# LE DOSSIER

## Du côté des ados

La MLC propose 4 séjours pour les ados, qui ont tous été imaginés avec des jeunes qui vont y participer :

- Un mini-camp en Alsace-Vosges (12-17 ans), du 19 au 22 juillet. 4 jours et 3 nuits en camping en Alsace, avec randonnée, visite des châteaux, repas du terroir. Point fort : un échange inter-MJC pendant une journée. Cet échange en promet d'autres plus lointains dans les années futures
- Un camp à la mer Barcelone (12-17 ans), du 22 au 16 août. Ce camp mêlera les découvertes culturelles (musée Salvador Dalí) et les activités et visites sportives : du snorkeling, une forme de plongée sous-marine permettant l'exploration de l'écosystème (sous réserve), visite du Camp Nou, le célèbre stade du FC Barcelone, etc.
- Un camp itinérant en Europe (15-17 ans), du 11 au 16 juillet : Un voyage en minibus à travers Prague et sa bibliothèque, Vienne et sa Philharmonie, et enfin Trieste pour une fin tout en farniente. L'hébergement se fait en auberge de jeunesse, avec une nuit en tente en Italie. L'aspect très culturel de ce voyage dans des villes



très étudiantes ouvrira certainement des horizons aux 7 jeunes qui y prendront part.

■ Un chantier jeunes (13-17 ans), du 25 au 30 juillet. Chaque année, un chantier jeunes est mis en place par la ville et la MLC, avec un troisième partenaire. Après 4 à 5 jours de travail (défrichage aux Roches Beuty ou décailloutage du tremplin de Lispach ces dernières années), les jeunes obtiennent une bourse servant à financer un projet commun. Cette année, avec le Club Vosgien, ils vont créer un sentier pédagogique et artistique menant au Chalet des Roches. Des créations en Land'Art\* y seront réalisées. Et le 29 juillet au soir, direction Sélestat pour le Festival Summer Vibration !

Ces 4 séjours sont dirigés par Quentin Begin.

\* Le Land'Art consiste à utiliser des éléments présents dans le paysage pour créer des œuvres éphémères, qui vont naturellement se dégrader avec le temps.



**PRS ENTRETIEN PAYSAGER**

- TONTE DE PELOUSE
- TAILLE DE HAIES ET D'ARBUSTES
- FAUCHAGE / DEBROUSSAILLAGE
- ELAGAGE / ABATTAGE
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- DEBARRAS / EVACUATION DECHETS
- DENEIGEMENT ACCES ET TOITURE

Tel : 06.07.95.18.28  PRS

CONTACT : Philippe RICHARD LA BRESSE Email : philipperichards@club-internet.fr

**TAXI DENIS**

TÉL : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28

4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers

Toutes distances 7/7j - Transport de personnes

Malades assis - Conventionné CPAM et autres caisses, colis, Messagerie, Aéroports (Mini bus)

40 Route du Droit - LA BRESSE

## TRIBUNE

### Article du groupe majoritaire

#### Mise en œuvre du budget,

Après un travail précis des services, des commissions, des arbitrages en bureau municipal et le passage en conseil municipal, le budget 2016 arrive dans sa phase de mise en œuvre.

Vous allez voir dans le courant de cette année de nombreux travaux qui n'aboutiront pas à la sortie de nouveaux bâtiments.

Néanmoins, les investissements seront bien présents et importants dans de nombreux domaines : voirie, réseaux d'eau, électricité, rénovations de bâtiments, d'équipements sportifs et de loisirs, mise aux normes, etc.

Comme vous pourrez le constater, des réunions avec les riverains concernés par les travaux de voirie auront lieu afin d'expliquer le déroulé des travaux et les perturbations qu'ils auront à subir.

Nous ne voulons pas nous lancer dans des dépenses inconsidérées et au vu des baisses de dotation, l'heure n'est plus à réaliser des investissements qui débouchent sur des frais de fonctionnement trop élevés.

Concernant les logements, les bâtiments libres et la bibliothèque, nous continuons la réflexion, trop longue pour certains, mais indispensable pour ajuster et optimiser les dépenses d'investissement et de fonctionnement.

Nous cherchons toutes les pistes d'économies possibles sans dégrader outre mesure le service public.

Et nous nous engagerons avec détermination, mais sans volonté hégémonique (tant regrettée par les élus du groupe minoritaire) dans la construction de notre nouvelle communauté de communes, en ayant la ferme volonté d'optimiser les moyens au service de l'ensemble des populations de notre territoire.

C'est dans ce but et aussi dans celui de montrer l'exemple que nous allons réduire le temps d'allumage de l'éclairage public mis à part dans le proche centre-ville. Dès l'automne, l'éclairage public sera éteint entre 11 h 30 et 4 h 30 du matin et des points lumineux isolés ne présentant pas d'intérêts collectifs seront supprimés.

Cette régulation de l'éclairage public permettra une réduction de 25 % du coût énergétique... Les esprits chagrins argumentent que cela ne servira à rien...

Nous devons être réalistes, nous ne pourrions pas maintenir le même niveau de service avec toujours moins de dotations et sans augmenter la pression fiscale locale.

Le groupe minoritaire dira que c'était mieux avant, qu'eux seuls ont su développer notre commune en investissant et que notre majorité ne fait rien, ne réfléchit à rien et n'a pas de projet.

Nous demandons à être jugés sur pièce et nous espérons que les élus du groupe minoritaire arrêteront les procès d'intention, les sous-entendus et la position de donneurs de leçons perpétuels. On névoquera même pas les allusions sur le fait que nous ne représentons pas La Bresse correctement dans les instances extérieures...

Qu'aurions-nous entendu, si dans notre position d'élus minoritaires, nous avions passé notre temps (ou ne serait-ce qu'essayé) à donner des leçons de morale à leur majorité ?

Nous faisons, tous les jours, esprit d'ouverture, d'écoute et de concertation avec tous ceux qui veulent sincèrement participer à la vie de notre collectivité et nous mènerons cette méthode jusqu'au bout de notre mandat.

Les élus de la majorité

### Article du groupe minoritaire

#### Janvier 2017, ou peut-être janvier 2018, la nouvelle communauté de communes sera effective, quelle sera la place de La Bresse ?

Dans les prochaines semaines, les communes et communautés de communes entérineront définitivement leurs nouveaux périmètres. La CCHMo (communauté de communes de la Haute Moselotte) n'existera plus, mais sera englobée dans un territoire de 39 000 habitants réparti sur 23 communes, comprenant également les communautés de communes de Terre de Granit (sans St Amé) et Gérardmer Monts et Vallées.

Les élus auront à en établir son fonctionnement et donc ses compétences avec pour ce qui concerne notre grande communauté de communes, l'intégration d'une nouvelle compétence, celle du « Tourisme » et la création d'un office de tourisme intercommunal.

Pour ne parler que de cette nouvelle compétence. Comment cela va-t-il se décliner pour notre commune ? Quel devenir, quelles missions pour notre office de tourisme ? Nous ferons entendre nos voix pour que les 2 Offices des villes de La Bresse et Gérardmer ne fusionnent pas sur le futur territoire, car classées label « Station Touristique », elles peuvent conserver leur propre office de tourisme ; encore faut-il se battre, et défendre ce dossier auprès des instances nationales que peuvent être l'AMF (association des maires de France) ou l'ANMSM (association nationale des maires de stations de montagne) instances où jusqu'alors La Bresse occupait une place importante. C'est ce que font aujourd'hui les communes alpines. Où en est La Bresse ?

Quand on sait qu'aujourd'hui, en 2016, l'activité touristique est un pan à part entière de notre économie locale (entre 25 et 30 %) et qu'en terme de promotion notre office de tourisme tout comme les socio professionnels de notre commune s'appuient sur l'identité propre de La Bresse, commune touristique des Hautes Vosges pour capter leur clientèle.

Au nom de la mutualisation, qui existe déjà (centrale de réservation, promotion), ce serait une erreur que de vouloir faire disparaître notre OT. Il est bien entendu que vouloir garder les offices de tourisme des communes de Gérardmer et La Bresse ne veut absolument pas dire ou sous-entendre ne pas travailler ensemble, cela se fait déjà depuis longtemps dans le cadre du SIVU tourisme.

Aussi, nous suggérons à la municipalité qu'un débat puisse s'instaurer en Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme et de Loisirs et en Conseil Municipal.

Un autre dossier nous pose question : la bibliothèque. Pour 2016, aucune ligne n'est inscrite au budget avec l'argument que le Conseil Départemental (financier pour partie) ne l'étudiera que s'il est porté par une intercommunalité. Quelle perte de temps et d'énergie. Début 2014, le dossier était quasi ficelé avec 50 000 € par la Région et 10 % par le Conseil Général. En 2015, la nouvelle municipalité a souhaité réfléchir sur quelque chose de plus grand, de plus beau avec une ligne budgétaire de 635 000 €, mais non utilisée et puis rien en 2016 !! Avec 2 années sans concrétisation, on peut craindre qu'en 2017, le dossier désormais intercommunal sera encore plus difficile à défendre ?

Notre position n'est pas de rester « accroché au passé » ni d'être « alarmiste », mais simplement de défendre la position et l'identité propre de notre commune, qui jusqu'alors a été moteur dans la communauté de communes, ce qui sera d'autant plus difficile dans un territoire plus important, et nécessitera une volonté politique ferme.

Les élus du groupe minoritaire

## Créa-jeunes

Pendant le Festival de sculpture, les ateliers créa-jeunes, pilotés par la MLC et financés par la DRAC, ont permis à 400 élèves de s'essayer à la sculpture en volume. Ces ateliers ont également été ouverts au public. La MLC remercie vivement ses partenaires (DRAC et ville de La Bresse), les bénévoles (boutique - billetterie - buvette) qui ont apporté leur soutien à cette manifestation et les artistes (ODCVL Bruno Parmentier et Pauline Augras, Vanina Krcek, Delphine Aubry, Gwenaël Stamm, Didier Pozza) d'avoir contribué à la belle réussite de cet événement.



## Quelques rendez-vous à noter !

### Participation de la MLC au festival des arts mélangés :

- Projection du film Wajda au cinéma Grand écran de La Bresse - Mercredi 8 juin 18h et samedi 11 juin à 15h. Séances gratuites.
- Portes ouvertes sur les projets au potager communautaire de Cornimont 4, 5 et 6 juin.
- Restitution du projet «Utopie/ Dystopie : immersion dans le monde des philosophes des lumières» réalisé par les élèves de 1<sup>er</sup> Bac Pro des lycées Jean Baptiste Siméon Chardin et Pierre Gilles de Gennes de Gérardmer encadrés par les artistes Didier Pozza et Gwenaël Stamm.



- Restitution du projet « Voyages et découvertes : à la recherche d'un nouveau continent » réalisé par les élèves de seconde commerce et seconde des arts de la pierre (lycée Camille Claudel, Remiremont) ainsi que les enfants des centres de loisirs de la MLC et de l'ECSP encadrés par les artistes Vanina Krcek, Didier Pozza, Gwenaël Stamm



## MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 8 juin  
Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur [www.mlclabresse.com](http://www.mlclabresse.com)

### Semaine du 08 juin au 14 juin



#### BRAQUEURS

Sortie : 4 mai 2016 (1h21). Policier français réalisé par Julien Leclercq avec Sami Bouajila, Guillaume Gouix, Youssef Hajji plus  
**Interdit aux moins de 12 ans**  
Yanis, Eric, Nasser et Frank forment l'équipe de braqueurs la plus efficace de toute la région parisienne. Entre chaque coup, chacun gère comme il peut sa vie familiale, entre paranoïa, isolement et inquiétude des proches. Par appât du gain, Amine, le petit frère de Yanis, va commettre une erreur... Une erreur qui va les obliger à travailler pour des caïds de cité. Cette fois, il ne s'agit plus de braquer un fourgon blindé, mais un go-fast transportant plusieurs kilos d'héroïne. Mais la situation s'envenime, opposant rapidement braqueurs et dealers...

#### ANGRY BIRDS

Sortie 11 mai 2016 (1h38). Animation, Famille, Comédie américaine, finlandaise réalisée par Clay Kaytis, Fergal Reilly avec Omar Sy, Audrey Lamy, Jason Sudeikis

Ce film nous amène sur une île entièrement peuplée d'oiseaux heureux et qui ne volent pas - ou presque. Dans ce paradis, Red, un oiseau avec un problème de colère, le très pressé Chuck, et l'imprévisible Bomb ont toujours été mis à l'écart. Mais lorsqu'arrivent des cochons verts mystérieux sur l'île, ce sera la mission de ce groupe de parias de découvrir ce que trament les cochons.



### Semaine du 15 juin au 21 juin



#### CAFE SOCIETY

Sortie 11 mai 2016 (1h36). Comédie dramatique américaine réalisée par Woody Allen avec Jesse Eisenberg, Kristen Stewart, Steve Carell

**Ce film est présenté Hors Compétition au Festival de Cannes 2016**  
New York, dans les années 30. Coincé entre des parents conflictuels, un frère gangster et la bijouterie familiale, Bobby Dorfman a le sentiment d'être étranger ! Il décide donc de tenter sa chance à Hollywood où son oncle Phil, puissant agent de stars, accepte de l'engager comme coursier. À Hollywood, Bobby ne tarde pas à tomber amoureux. Malheureusement, la belle n'est pas libre et il doit se contenter de son amitié. Jusqu'au jour où elle débarque chez lui pour lui annoncer que son petit ami vient de rompre. Soudain, l'horizon s'éclaircit pour Bobby et l'amour semble à portée de main...

#### X-MEN : APOCALYPSE

Sortie 18 mai 2016 (2h23). Action, Science fiction, Fantastique américaine réalisée par Bryan Singer avec James McAvoy, Michael Fassbender, Jennifer Lawrence

Depuis les origines de la civilisation, Apocalypse, le tout premier mutant, a absorbé de nombreux pouvoirs, devenant à la fois immortel et invincible, adoré comme un dieu. Se réveillant après un sommeil de plusieurs milliers d'années et désillusionné par le monde qu'il découvre, il réunit de puissants mutants dont Magneto pour nettoyer l'humanité et régner sur un nouvel ordre. Raven et Professeur X vont joindre leurs forces pour affronter leur plus dangereux ennemi et sauver l'humanité d'une destruction totale.



### Semaine du 22 juin au 28 juin



#### JULIETA

Sortie 18 mai 2016 (1h39). Drame espagnol réalisé par Pedro Almodóvar avec Emma Suárez, Adriana Ugarte, Daniel Grao

**Ce film est présenté en Compétition au Festival de Cannes 2016**  
Julieta s'apprête à quitter Madrid définitivement lorsqu'une rencontre fortuite avec Bea, l'amie d'enfance de sa fille Antia la pousse à changer ses projets. Bea lui apprend qu'elle a croisé Antia une semaine plus tôt. Julieta se met alors à nourrir l'espoir de retrouvailles avec sa fille qu'elle n'a pas vue depuis des années. Elle décide de lui écrire tout ce qu'elle a gardé secret depuis toujours. Julieta parle du destin, de la culpabilité, de la lutte d'une mère pour survivre à l'incertitude, et de ce mystère insupportable qui nous pousse à abandonner les êtres que nous aimons en les effaçant de notre vie comme s'ils n'avaient jamais existé.

#### WARCRAFT - LE COMMENCEMENT

Sortie 25 mai 2016 (2h03). Fantastique, Action, Aventure américain réalisé par Duncan Jones avec Travis Fimmel, Toby Kebbell, Paula Patton

Le pacifique royaume d'Azeroth est au bord de la guerre alors que sa civilisation doit faire face à une redoutable race d'envahisseurs : des guerriers Orcs fuyant leur monde moribond pour en coloniser un autre. Alors qu'un portail s'ouvre pour connecter les deux mondes, une armée fait face à la destruction et l'autre à l'extinction. De côtés opposés, deux héros vont s'affronter et décider du sort de leur famille, de leur peuple et de leur patrie.



### Semaine du 29 juin au 05 juillet



#### JOYEUSE FÊTE DES MÈRES

Sortie 25 mai 2016 (1h58). Drame américain réalisé par Gary Marshall avec Jennifer Aniston, Julia Roberts, Kate Hudson

En couple ou séparées, amoureuses, courageuses, maladroites, touchantes... À l'approche du jour de la Fête des Mères, découvrez les destins croisés de plusieurs filles, femmes, mères (et pères !) de famille. Un jour où vous apprendrez que tout peut changer.

#### ALICE DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

Sortie 1 juin 2016. Fantastique, Comédie américain réalisé par James Bobin avec Mia Wasikowska, Johnny Depp, Helena Bonham Carter

Les nouvelles aventures d'Alice et du Chapelier Fou. Alice replonge au pays des merveilles pour aider ses amis à combattre le Maître du Temps.



**Rémi Curien**  
Travaux Forestiers et Défrichement  
Débardage  
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach  
88 250 LA BRESSE  
03.29.25.62.29  
06.81.46.02.28  
[remi.curien@wanadoo.fr](mailto:remi.curien@wanadoo.fr)

**mf** PHOTOGRAPHIE

à La Bresse  
Photos d'identité toutes normes  
et portrait en extérieur  
photographie immobilière  
Photographie événementielle

contact@marcfulgoni.fr - 06 37 31 38 91 - à La Bresse

L'Assemblée Générale de la MLC se tiendra le 25 juin, à 9h, à la Maison de La Bresse. Venez nombreux assister à la restitution de la saison et à la présentation des orientations pour la rentrée 2016. A cette occasion, les carnets d'abonnement cinéma à 30€ seront mis en vente (offre réservée aux adhérents de la MLC).

Dès le 6 juillet, la MLC lancera les accueils de loisirs : voir le dossier [Renseignements auprès d'Audrey ou Quentin, au 03 29 25 60 09](#)

Mercredi 17 août, séance de cinéma plein air.

# DANS LE RETRO

## Solidarité à l'école Saint-Laurent

Le cheminement vers Pâques de l'école Saint-Laurent a visé à recentrer les élèves et enseignants sur des valeurs essentielles : le sens de l'effort, le partage, le pardon.

Le partenariat avec une association de Raon-l'Étape qui monte des projets pour améliorer la vie quotidienne des enfants de Kontum (ville du Vietnam) a été renouvelé.

Chaque jeudi du Carême, l'école s'est chargée de donner aux enfants leur goûter (un morceau de pain frais), en leur demandant de donner à l'association la somme qu'ils auraient consacrée à l'achat de ce goûter.

L'opération bol de riz a clôturé ce temps : un repas composé d'un bol de riz, d'un verre de sirop, de pain et d'une pomme a été servi aux enfants qui le souhaitaient et qui mangeaient à la cantine ; le prix de leur repas habituel a également été reversé à l'association. L'année passée, l'argent récolté avait permis de financer la scolarité de deux jeunes enfants pendant un an.



## Concours de belote à la maison de retraite

Une rencontre amicale entre les résidents et les membres du club «Les Toujours Jeunes» s'est déroulée sous forme d'un concours de belote. 14 équipes tapaient le carton. Les lots offerts par l'EHPAD et le club ont été distribués à chaque participant... il n'y a pas eu de perdants !

Mme Colin et M. Boca ont remporté le concours avec 2060 points sur 2000, sans annonce, excepté la belote.

Un verre de l'amitié a ensuite été servi en toute convivialité pour clore la séance.



## Les enfants de déportés en visite à Pforzheim

Fin avril, cinquante enfants de déportés se sont rendus à Pforzheim. Leur visite a commencé par le cimetière où des Bressauds furent enterrés, puis l'école «Goebbelschule» de Brötzingen et la forêt enneigée de Büchenbronn. Le premier soir, une rencontre amicale a eu lieu avec l'association franco-allemande.

Le lendemain a été consacré à la visite du Musée des parures et du bijou, et à celle du Gasometer, centre culturel où des événements historiques sont retracés sous forme de sons et lumières.



Après une montée au Wallberg, montagne des ruines et témoin de la destruction de la ville, le séjour s'est terminé par la visite de l'église médiévale de Niefern, monument religieux datant du Moyen Âge et site historique très riche en fresques.

La prochaine rencontre est prévue à l'automne.

## Spectacle «Arts du Cirque» au collège Saint-Laurent

Sous la houlette de quatre professeurs : M. Doney, Mmes Patry Lescailliez, Alexandre et Weisse, les élèves de la troupe Arts du Cirque et leurs camarades du groupe théâtre et décors ont présenté aux classes de primaires et à de nombreux parents un spectacle intitulé «À travers l'histoire du cirque».

Plusieurs tableaux ont été présentés : les jeux de Rome, un spectacle à la cour du roi au Moyen Âge, les premières représentations du cirque équestre, au cœur de la foire, le cirque traditionnel et le cirque contemporain. Les changements de décors, les costumes d'époque ont ravi les petits et les grands.

Dès la fin du spectacle, plusieurs jeunes ont manifesté leur volonté d'intégrer cette option «Arts du Cirque» en septembre prochain.



## Le retour du lycée de Mirecourt

Les 400 moutons et 60 bovins du lycée de Mirecourt ont pris leur quartier d'été depuis début mai et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre. Pour la 24<sup>e</sup> année, une convention de location de prairies a été renouvelée afin que ces troupeaux puissent profiter de la qualité de l'herbe de nos coteaux des Bouchaux, du Brabant et jusqu'au Pré Didier.



La pédagogie, l'environnement et l'intérêt économique y trouvent leur compte sur les hauteurs de la commune. Espérons que les prédateurs ne viendront pas troubler leur travail de revalorisation visuelle !

## Foyer de ski

Pour la quatrième année consécutive, le Foyer de ski de la Bresse a remporté le trophée Sport Passion challenge Grandmougin, avec ses 30 jeunes skieurs de 8 à 12 ans.

La régularité tout au long de la saison sur les différentes compétitions en ski de fond, combiné nordique et biathlon a permis au club de rester un acteur majeur du Massif, pour la plus grande fierté de leurs entraîneurs Roland, Denis, Stéphane et de leur président Claude Mougel.

Rendez-vous dès cet été pour les plus grands, avec des entraînements de tir et de ski à roulette pour une reprise en douceur avant la prochaine saison !



## Challenge des moniteurs ESF

À l'occasion du 66<sup>e</sup> challenge des moniteurs ESF de Châtel, Frédéric Colin a terminé à une brillante deuxième place en ski de fond (catégorie VH3 VH4 VH5). Félicitations !

**POIROT BOIS** CONSTRUCTIONS

collection **ALPAGE**

catalogue disponible

**Mr Seb** informatique

16 rue de l'église  
88250 La Bresse  
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr  
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN ! en face de l'église

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATERIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

**CATENA** on y va !

**-20%** sur tout le magasin

et jusqu'à **-50%** dans tous les rayons

**LOISIR - BRICOLAGE - MAISON - CADEAU**

MARION VALDENNAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél : 03 29 25 41 36

FÊTE des PÈRES le 19 JUIN...

**KARAM'ELLE**

**LIQUIDATION TOTALE**

Avant Travaux

du 14 juin au 17 juillet 2016

5, Place du Champtel - 88250 La Bresse

## Sortie des 3<sup>e</sup> au Struthof

Le 29 mars, les 89 élèves de 3<sup>e</sup> du collège Hubert Curien ont pu se confronter à l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle lors d'une sortie au Mémorial d'Alsace-Moselle de Schirmeck et au camp de concentration du Struthof-Natzwiller. La première visite retraçait l'histoire régionale et la construction européenne, la seconde dévoilait le rude quotidien des déportés et la réalité du système concentrationnaire nazi. Organisée par leurs professeurs d'histoire-géographie Mesdames Didier-Fourrage et Thiébaud, cette journée a été remplie d'émotion et a permis une prise de conscience du devoir de mémoire, comme en témoigne Louis : « C'est dur de se trouver confronté à la réalité, surtout devant le four crématoire. » ou Paul : « C'est important de venir dans ce lieu, car dans les docs télé, on ne se rend pas toujours compte de l'horreur vécue ! ». Laura et David, dans le cadre de leur mission de service civique, accompagnaient la sortie, journée appropriée dans leur temps de formation et d'engagement citoyen.



## L'Auberge du Brabant dans l'émission « Bienvenue à l'hôtel »

Cédric Salmon, le directeur de l'Auberge du Brabant de La Bresse et Noël (dit Nono), le chef cuisinier, ont pu découvrir leurs notes autour de la table en même temps que les autres candidats, à l'occasion de la finale de l'émission « Bienvenue à l'hôtel » sur TF1, vendredi 6 mai.

Avec une moyenne de 7,4/10, l'auberge a été classée à la deuxième place. « Un dynamisme nouveau pour l'établissement... Les réservations ont été multipliées par trois, voire cinq. Le téléphone sonne toutes les dix secondes » reconnaît le directeur des lieux qui se réjouit des retombées pour les hébergements et restaurants de La Bresse et des Hautes-Vosges.



## Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.  
Tél. : 03 29 25 41 29 - [www.labresse.net](http://www.labresse.net)



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Du lundi au vendredi 15h à 18h

Samedi-dimanche et jours fériés 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Tél. : 03 29 62 65 95

## Météo de avril 2016

Température (°C)	Maxi	24,48
	Mini	-7,78
	Moyenne	7,2
Pression hPa (mmb)	Maxi	948,1
	Mini	927
	Moyenne	935,8
Hygrométrie (/100)	Maxi	99,2
	Mini	24,6
	Moyenne	80,3
Pluviométrie (mm)	Total	140,70
Ensoleillement (kW/m <sup>2</sup> )	Total	1060,84
Vitesse vent (km/h)	Maxi	38,16
	Moyenne	6,51

## ÉTAT CIVIL AVRIL 2016



### Naissance

- **Molly**, née le 10 avril à Remiremont, fille de David Mangin et Anaïs Tisserant.

### Mariage

- Le 9 avril, **Henri Perrin**, chef de chantier et **Élodie Perrin**, infirmière, résidants à La Bresse.
- Le 16 avril, **Sébastien Collignon**, magasinier et **Gaëlle Schott**, hôtesse d'accueil en supermarché, domiciliés à La Bresse.
- Le 30 avril, **Didier Morel**, responsable de production et **Noémie Claudon**, chef de projet, domiciliés à La Bresse.

### Décès

- **Jean Marie Isidore Hans**, âgé de 80 ans, domicilié 5 chemin du Breuil, décédé le 13 avril à La Bresse, époux de Anne Laurent.
- **Hubert Louis Laurent Stoecklin**, âgé de 79 ans, domicilié 75 rue du Hohneck, décédé le 20 avril à Remiremont, époux de Marguerite Mengin.

## Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h  
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits

Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87  
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89  
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :  
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h  
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25

27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3<sup>e</sup> DIA, 88 310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

## Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

## Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

## Services médicaux

### Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurin

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

### Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

### Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanche et jours fériés : faites le 15

## Services sociaux

Maison de services au public

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 29 62 65 98

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR

Les après-midis : 03 29 25 62 60

Permanence téléphonique : 03 29 25 43 77

Adavie : 03 29 35 23 06

## Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire ..... Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1<sup>re</sup> Adjointe, finances ..... Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies ..... Reçoit sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population ..... Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement ..... Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles ..... Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication ..... Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme ..... Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

## Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte  
Tél. : 03 29 24 02 88

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14 h - 18 h
Mardi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi		
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 12 h	
Mardi		
Mercredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	8 h 30 - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	8 h 30 - 12 h	14 h - 17 h

# AGENDA

## CULTURE

### ■ du 11 mai au 26 juin

Exposition de sculptures du Festival et de Richard Brouard  
Nouveau : un parcours de découverte pour les enfants



Maison de La Bresse  
lundi au vend. .... 15 h - 18 h  
Sam-Dim ..... 10 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 18 h  
Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### ■ 12 juin

Gala de zumba  
Salle des fêtes ..... 15 h - 17 h  
Infos : Mairie des Loisirs et de la Culture  
Tél. : 03 29 25 60 09 - [mlclabresse@wanadoo.fr](mailto:mlclabresse@wanadoo.fr)

## DIVERS

### ■ 18 juin

Cérémonie 18 juin 1940 / décembre 1944  
Hohneck ..... 15 h - 17 h  
Infos : Michel Lemaire - [mjclcmr@orange.fr](mailto:mjclcmr@orange.fr)

### ■ 18 juin

Cérémonie patriotique  
« Appel du Général De Gaulle »  
Monument aux Morts ..... 17 h 30  
Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### ■ 23 juin

Rencontre-dédicace avec Jean-Paul Didierlaurent  
autour de son dernier roman  
Maison de La Bresse ..... 20 h  
Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)



## LOISIRS

### ■ 5 juin

Bourse aux plants  
Place du Champtel ..... 8 h - 12 h  
Infos : Annie Steff - Tél. : 03 29 25 58 67

### ■ 5 juin

Journée pêche jeunes  
Étang des Grandes Feignes - 9 h - 11 h et 14 h - 16 h  
Infos : Eric Perrin - Tél. : 03 29 25 44 08

### ■ 11 juin

Kermesse école maternelle la Tourterelle  
École maternelle ..... 15 h - 19 h  
Infos : Laura Poirot - Tél. : 06 83 26 56 02

### ■ 19 juin

Gala de cirque  
Gymnase et abords ..... journée  
Infos : Mairie des Loisirs et de la Culture  
Tél. : 03 29 25 60 09 - [mlclabresse@wanadoo.fr](mailto:mlclabresse@wanadoo.fr)

### ■ 21 juin

Fête de la musique  
Centre ville ..... à partir de 18 h  
Infos : Mairie-Service communication  
Tél. : 03 29 25 40 21 - [www.labresse.fr](http://www.labresse.fr)

### ■ 26 juin

Rétro Loisirs Ligne Bleue  
Espace loisirs patinoire ..... 9 h - 12 h  
Infos : Remy Alain - Tél. : 03 29 25 57 36

## SPORTS

### ■ 4 et 5 juin

Enduro VTT des Hautes Vosges  
Station La Bresse-Hohneck ..... Sam : 15 h  
..... Dim : 8 h  
Infos : Fouche Gwen/Rémy Absalon  
[contact@irwego.com](mailto:contact@irwego.com)

### ■ 4 juin

Challenge Jeunes course d'orientation  
Secteur de Courte Goutte La Bresse .... 14 h - 17 h  
Infos : Bruno Arnould - [bruarnould@wanadoo.fr](mailto:bruarnould@wanadoo.fr)  
[www.vosges.fforientation.fr/hvo/](http://www.vosges.fforientation.fr/hvo/)

### ■ 11 et 12 juin

Tournoi de basket  
Gymnase ..... Sam : 14 h - 23 h  
..... Dim : 9 h - 18 h  
Infos : Jean-Denis Remy - [jdremy@cegetel.net](mailto:jdremy@cegetel.net)

### ■ 18 juin

Championnat des clubs de pétanque  
Honneur et Dames  
à côté du gymnase ..... 14 h  
Infos : Bernard Poirot - [bernard\\_poirot@orange.fr](mailto:bernard_poirot@orange.fr)

### ■ 19 juin

Tournoi de football seniors  
Stade du Planot Paris ..... à partir de 10 h  
Infos : Marc Calado  
[m.calado@tgl.fr](mailto:m.calado@tgl.fr) ou [marc.calado@sfr.fr](mailto:marc.calado@sfr.fr)

Vendredi 12 août, la 5<sup>e</sup> étape de la Route de France féminine arrivera à La Bresse.

